

Compte rendu du conseil d'école du mardi 23 juin 2020

La séance est ouverte à 18h

Présents :

Municipalités : Mme Perrotin Anne Laure (St Groux), M. Berrehouc (Fontclaireau), Mme Desemery (Fontclaireau)

Parents élus : Mme Quintard, Mme Lemaître, Mme Tropée,, Mme Gerbier, M. Hentry, Mme Spettel, M. Chêne

Enseignants : Mme Drouaud directrice, Mme Bergeon, Mme Leblay, Mme Danède, Mme Segeat, Mme Texier, Mme Mazeau, Mme Charial, Mme Viroulaud

Excusés : Mme Etchevery, Inspectrice de l'Éducation Nationale

Municipalités : M. Croizard, Mme Agnès Faure (St Groux)

Parents : Mme Vincent

Enseignantes : Mme Moreau

La séance se déroule en visio : Mme Faure et Mme Vincent n'ont pas réussi à se connecter. Les barres de connectivité indiquent que tous les participants ont une bonne connectivité sauf Mme Tropée qui parvient tout de même à s'exprimer et à entendre.

1. Bilan du troisième trimestre, travail à distance, confinement, réouverture des écoles

Ce trimestre s'est avéré très particulier. En effet les écoles de France ont fait l'objet d'une **fermeture administrative du 17 mars au 12 mai** en raison de la crise sanitaire. L'instruction s'est donc poursuivie à la maison avec les parents. Les enseignants ont du inventer une nouvelle façon de fonctionner.

L'annonce de la fermeture a été brutale, **le jeudi soir pour une fermeture le lundi suivant**. Les directives étaient de récupérer les adresses mails pour assurer un suivi virtuel des élèves et de renvoyer les familles vers une application du CNED. Nous avons passé la journée du vendredi à récupérer les adresses mail et à diffuser les nôtres.

Très vite il s'est avéré que le site du CNED était inadapté : des exercices à imprimer en quantité, des exercices pas toujours adaptés aux niveaux des élèves. Le problème de l'équipement informatique des familles s'est aussi posé, certains n'avaient pas d'ordinateur, d'imprimantes voire d'accès internet. Chaque enseignant a donc pris en charge sa classe et a proposé un travail à distance qu'il a inventé. Il pouvait être quotidien, bi hebdomadaire, hebdomadaire, par mail, par téléphone, par dépôt de photocopies dans une boîte déposée à la mairie, par visio. Chacun, enfant, parent, enseignant ont du apprendre à fonctionner différemment. Les contacts étaient fréquents et plutôt chaleureux.

Peu d'enfant ont décroché pendant le confinement, environ 1 à 2 par classe malgré les sollicitations des enseignantes.

Les situations familiales étaient aussi très diverses. Certains parents ne travaillaient pas et ont inventé un quotidien pour leurs enfants avec une place pour le travail scolaire. Mais certains étaient en télétravail eux aussi et, gérer les enfants, le travail, le partage de connexion étaient difficiles. Pour d'autres encore, en particulier ceux qui exercent des métiers liés à la santé ou qui travaillaient dans les magasins encore ouverts, c'était pire. Il était encore plus difficile de faire travailler son enfant avec la fatigue d'une journée de travail qui plus est particulièrement angoissante en cette période d'épidémie.

Mais chacun s'est accroché et a fait ce qu'il a pu. Dans l'ensemble nous pouvons être fiers du travail accompli.

Pendant cette période enfants, parents et enseignants ont fait de gros progrès en informatique. Nous avons du apprendre à utiliser cet outil. Certaines enseignantes avaient eu une formation sur le blog quelques semaines

auparavant. Les enseignantes de l'école se sont formées seules en s'entraîdant pour investir le blog de l'école et découvrir d'autres outils. La conseillère pédagogique en informatique était aussi une ressource toujours disponible quand on se retrouvait coincé, ou pour apprendre à faire et suivre des visio-réunions.

Puis aussi violement que pour la fermeture nous avons appris la réouverture des écoles le 12 mai. Cette réouverture était liée à un protocole sanitaire que nous avons eu tardivement et qui a connu 2 ou 3 versions. Des directives et contre directives. Ainsi cette réouverture a été un réel casse tête pour les directeurs et les collectivités locales.

Le protocole exigeant que les enfants ne se déplacent pas en classe et n'utilisent pas le matériel de la classe nous avons choisi de ne pas faire revenir les maternelles. La distanciation physique et les gestes barrières n'étaient pas applicables à de très jeunes enfants.

L'organisation de la rentrée du 12 mai a été très compliquée mais grâce au travail commun école, mairie nous avons pu rouvrir toutes les classes élémentaires y compris l'ULIS dans des conditions sanitaires très satisfaisantes.

Dans les classes la règle des 1 mètre, 4 mètres carrés par enfant, a réduit la possibilité d'accueil à 13 par classe. La mairie a mis à disposition beaucoup de personnels afin d'assurer la désinfection régulière des locaux et d'aider au lavage des mains (minimum de 8 fois par jour) avec condamnation de certains robinets pour respecter la distanciation des « 1 mètre ». Un grand merci à la mairie et au personnel municipal pour son aide précieuse et efficace pendant cette crise. Peu de commune se sont autant investies en collaboration avec l'école à ce point.

Pour la première fois aussi l'école n'était plus obligatoire, le retour à l'école devait se faire sur la base du volontariat des familles. Un double problème se posait alors : d'une part organiser les sondages pour savoir quelles étaient les familles volontaires et d'autre part faire une synthèse de ces informations afin d'avertir les familles au plus tôt du retour ou non à l'école de leur enfant. En effet la fin du confinement signifiait pour beaucoup un retour au travail et le problème de la garde des enfants.

Suite au premier sondage, nous avons rouvert l'école à tous les élèves d'élémentaire qui étaient volontaires soit à plein temps si le nombre d'élèves ne dépassait pas 13 soit à mi temps en 2 groupes si ce nombre dépassait 13. Il fallait aussi compter les enfants de personnels dit prioritaires y compris des enfants de maternelle. Trois enfants de maternelle étaient donc accueillis avec les élémentaires. Pendant ce temps les maîtresses de maternelle poursuivaient le télétravail. Une maîtresse de maternelle était présente en plus tous les jours sur site au cas où nous devrions faire face à un cas de suspicion de COVID et pour aider à la gestion des entrées et sorties.

En même temps il fallait poursuivre le travail à distance pour les élèves restés chez eux. Pourtant les textes précisaient que les enseignants en classe n'assuraient pas le travail en distanciel. Les enseignants ne pouvaient pas être en classe et en travail à distance. Cependant on ne pouvait pas abandonner les enfants restés chez eux alors qu'on les avait suivis depuis 2 mois. Nous avons donc trouvé des solutions. Ainsi l'inspection a mis à notre disposition une remplaçante deux jours par semaine et les maîtresses de maternelle ont aussi proposé leur service pour assurer à chaque enseignant d'élémentaire une journée de décharge pour le télétravail. Ainsi chaque enseignante était remplacée un jour par semaine pour pouvoir proposer aux autres du travail à distance. Chacun trouve ses marques et cette rentrée se passe bien.

Deux semaines plus tard, il est demandé d'ouvrir les inscriptions et de recommencer l'organisation pour une rentrée le 2 juin.

La même double problématique se pose : sondage et prévenir les familles au plus tôt, réorganiser les classes. Quelques enfants réintègrent l'école et des modifications sont donc à faire dans l'organisation des classes. En particulier un CM passe à mi-temps et les classes de CP CE1 sont réorganisées pour fonctionner à plein temps toutes les deux.

Une classe de GS a été rouverte et accueille des enfants à mi-temps compte tenu du nombre. Nous avons choisi de ne pas rouvrir les classes de PS et MS pour deux raisons :

- Le respect des gestes barrières, de la distanciation physique, l'obligation de ne pas manipuler du matériel collectif nous a paru incompatible avec un accueil satisfaisant des plus jeunes et la protection des enfants et du personnel.
- Si ces classes rouvraient, nous ne disposons plus du personnel nécessaire à la désinfection pour assurer le respect du protocole sanitaire. (désinfection, aide aux lavages des mains, surveillance à la pause méridienne, espace délimité dans la cour à repenser, place à la cantine pour respecter les « 1 mètre »...)

Nous avons aussi ouvert une classe accueillant les enfants de personnels prioritaires pour les classes de maternelle qui n'ouvraient pas PS/MS. Jusqu'ici nous avons 3 élèves de GS qui étaient enfants de personnels prioritaires et qui étaient accueillis dans les classes de CP/CE1.

Ainsi, le 2 juin nous avons encore accueilli quelques enfants dans les classes où il y avait de la place et plus particulièrement pour des enfants en difficultés scolaires.

Chaque situation est traitée au cas par cas.

La modification des horaires et entrées de l'école ont un double objectif : éviter les attroupements devant les portes de l'école et gérer l'attente pour le lavage des mains à l'arrivée.

Deux maîtresses de maternelle reprenait donc le travail en présentiel ce qui limitait les possibilités de décharge pour le télétravail des autres classes. Ainsi l'ensemble des enseignants ne bénéficiait plus que d'une demi-journée pour le suivi des enfants restés chez eux. Cela était possible grâce à Mme Texier mise à disposition de l'école deux jours par semaine et le soutien inconditionnel des maîtresses de maternelle encore en télétravail.

La reprise s'est bien passée en classe avec le respect de nouvelles règles et une nouvelle façon de fonctionner. Enseignantes et élèves se sont adaptés. Cependant les relations sympathiques créées lors du confinement se sont un peu détériorées avec quelques familles. Il a parfois été compliqué de faire comprendre à certaines familles qui n'avaient pas souhaité le retour à l'école de leur enfant que les enseignantes n'étaient plus aussi disponibles et ne pouvaient plus fournir le même travail en quantité et en temps pour les enfants restés chez eux. Mais on pouvait encore bénéficier de la compréhension et de messages de soutien de la plupart des familles restées en télétravail.

Le retour à l'école ces dernières semaines est axé sur les fondamentaux : maths, français, vivre ensemble. Ce travail se poursuivra jusqu'au 4 juillet et donc cette fin d'année sera moins « décontractée ».

Alors que tout se passait bien et que nous tentions tous de trouver une routine, **M. Macron annonce le 14 juin à la télévision que l'école redeviendra obligatoire à compter du 22 juin.**

Cette annonce est en contradiction avec le protocole sanitaire. M. Blanquer annonce le lundi que le protocole sera allégé. Mais il n'est pas encore fait. Il arrive mercredi matin 17 juin dans les écoles. Les directeurs sont réunis par les inspecteurs de circonscription le 17 juin après midi, comme tous les mercredis depuis le mercredi 29 avril. Des principes sont posés. La distanciation des 1 mètre en classe est assouplie, l'accent est mis davantage sur l'évitement du brassage des groupes. Le jeudi matin arrive un nouveau protocole qui remet en cause un certain nombre d'éléments du premier en particulier pour la restauration scolaire. Il faut donc encore une fois modifier les classes, l'organisation de l'école, des services périscolaires et informer les parents en 2 jours. A Mansle les parents ont été informés dès le jeudi par mail et sur le blog. Le vendredi après midi avec l'aval de l'inspection pour toutes les écoles, nous n'avons pas assuré la classe pour d'une part remettre les classes en place pour accueillir tous les enfants, faire le point sur l'accueil du 22 juin et envisager la rentrée de septembre.

Le 22 juin la plupart des enfants sont revenus à l'école. 169 élèves sont revenus sur 202.

Nous constatons que si le télétravail a bien été suivi pendant le confinement du 16 mars au 12 mai, beaucoup de familles ont lâché à l'annonce du déconfinement.

Le retour des enfants du 22 juin montre une régression pour un certain nombre.

La prochaine rentrée de septembre devra connaître une adaptation des programmations des enseignants pour s'adapter au confinement l'année précédente. Mais cela est vrai pour tous les enfants de France. Une évaluation précise en début d'année, devra permettre de définir les compétences et les lacunes des élèves pour orienter le travail de la classe.

Bien évidemment aucun des projets prévus n'a pu être réalisé.

Liaisons inter cycles

Malgré cette période de distanciation humaine des liaisons sont assurées

Les enseignantes de GS et CP sont en relation permanentes.

Les enseignantes de maternelle ont appelé les collègues de Fontclaireau pour les GS quittant l'école.

Une réunion de concertation CM2/6^{ème} a été réalisée en visio le 18 juin.

2. EFFECTIF et ORGANISATION PEDAGOGIQUE 2020/2021

La période post confinement a compliqué les inscriptions. Nous ne pouvons plus recevoir les familles à l'école. Des familles restent dans l'attente de la suite des événements pour savoir si elles doivent mettre leur enfant en PS ou TPS.

Effectifs 2020 2022 Au 23/06

Age	Nombre	
TPS 2018	2	
PS 2017	18	
MS 2016	27	
GS 2015	22	
CP 2014	19	
CE1 2013	25	
CE2 2012	15	
CM1 2011	23	
CM2 2010	30	
ULIS	12	
TOTAL	193	

Les effectifs étant ce qu'ils sont, la répartition des classes s'est avérée difficile. De plus nous accueillons en CP une enfant présentant un handicap rendant impossible la montée des marches pour aller à l'étage en CP. Donc une classe de CP doit descendre. Il faut aussi tenir compte, d'une part de la classe labélisée en TPS dont les effectifs doivent être limités pour un accueil des moins de trois ans de qualité et d'autre part d'un effectif en CP/CE1 contrôlé pour permettre les intégrations ULIS qui se font beaucoup en cycle 2 pour les apprentissages fondamentaux. Il faut ajouter que la politique actuelle est de limiter les effectifs en CP et CE1. Il faut aussi tenir compte des futurs inscriptions, il y a toujours des inscriptions à la rentrée et la situation a fait que les parents de TPS ou PS attendent de voir comment va évoluer la situation sanitaire avant de se manifester.

Les doubles niveaux permettent de réguler les arrivées et pédagogiquement présentent l'avantage de pouvoir proposer aux élèves des activités des deux niveaux dans le cadre des cycles.

Au jour d'aujourd'hui, nous nous orientons vers la répartition suivante

TPS PS	PS MS	MS	GS	CP/CE1	CP/CE1	CE2 CM1	CM1/CM2	CM1/CM2	ULIS
2 +7	10 + 7	20	22	9+12	8+12	15 + 4			
9	17	20	22	21	20	19	24	24	12

3. APE

Nous pouvons être fiers du personnel des EHPAD de Mansle qui s'est confiné avec ses résidents. L'APE a organisé pendant le confinement un échange entre les élèves de l'école et les résidents et le personnel des EHPAD qui a été un succès. Merci à Mme Tropicée pour cette initiative et la prise en charge de toute la logistique de cette action. Les enfants seront récompensés pour leurs participations, ils recevront un petit diplôme et un livre financé par le Rotary club qui co organisait cette action.

L'APE a donné une enveloppe de 1000 euros, 500 pour les élémentaires et 500 pour les maternelles avec la consigne d'essayer de préférer l'achat local pour participer à la reprise de l'économie.

Les maternelles ont acheté des livres à une librairie indépendante de Ruffec.

L'école élémentaire a investi dans des jeux de cour et 1 série de livres pris également dans cette librairie.

Mme Tropicée précise que les fonds non distribués cette année seront reportés sur l'année prochaine.

Des clés USB seront comme d'habitude offertes à chaque élève quittant l'école : CM2 et ULIS partant.

Les fonds récoltés pour les actions en cours avant le confinement (madeleines bijou, objet personnalisé) seront rendus aux familles en fin de semaine. Certains ont déjà récupérés les paiements.

4. Travaux d'été.

Ils seront transmis à la mairie. Pour l'instant il a été demandé une équipe de cantonnier mercredi 1^{er} juillet au matin pour déménager les tables, chaises et cartons des classes qui se déplacent. M. Croizard a accepté notre demande et les mercredi 1^{er} juillet après midi les enseignantes volontaires viendront aider les enseignantes des classes qui déménagent.

5. QUESTIONS DIVERSES

M. Berrehouc demande des précisions sur les effectifs des communes du SIVOS. Je n'ai pas la réponse mais je m'engage à informer la mairie en fin de semaine.

Des questions diverses sont parvenues à l'école par mail, posée par Mme Gerbier, parent élu.

- Si pendant la visio nous souhaitons des éclaircissements comment procéder ?

Il est expliqué comment demander et prendre la parole et un message est envoyé dans le tchat.

- Où en est votre avancée par rapport aux faits de violence qui ont été soulevés lors du dernier conseil d'école ?

Le deuxième conseil d'école s'est déroulé le 20 février. Nous avons été en vacance du 22 février au 9 mars. Nous sommes retournés à l'école une semaine puis nous avons été confinés du 17 mars au 12 mai. Du 12 mai au 2 juin il y avait 10 enfants par classe et pas de mélange des classes en récréation donc ce problème n'était plus d'actualité et depuis la rentrée d'hier, pas de problème rencontré à ce niveau.

- Y-a-t-il eu une consultation des parents élus pour la réouverture des écoles en mai et juin ?

NON et cela était impossible puisque les directeurs avait à chaque fois 48h pour organiser une rentrée. Les textes ne prévoyaient qu'une information du conseil d'école, ce qui a été fait.

- Vous avez répété malgré le manque de candidats qu'au conseil d'école les suppléants ne seraient pas invités car il y aurait trop de monde aux réunions. Alors comment se fait-il que 2 mamans dont les noms ne figuraient ni sur le bulletin de vote ni sur la liste des parents élus assistaient aux réunions et soient encore convoqués ?

Lors du deuxième conseil d'école, seuls les titulaires ont été invités. Je confirme qu'aucun parent non élu n'était présent. Je pense que la question fait référence à la liste des présents notés dans le compte rendu du deuxième conseil d'école. J'ai du faire un « copié-collé » des noms et ne pas le corriger correctement. J'en suis désolée mais cela ne me semble pas très grave.

J'ai par mail une liste de diffusion des membres du conseil d'école qui est à jour. M. Stéphane François n'est pas un parent mais un élu.

- Y-a-t-il conflit d'intérêt quand des parents membres du conseil d'école soient depuis peu également membres d'un conseil municipal dont dépend l'école ?

NON

D'une part les parents dont c'est le cas aujourd'hui ont été élus en mars 2020 après les élections des représentants des parents au conseil d'école en octobre 2019

D'autre part les textes indiquent : « Un élu municipal peut se présenter au titre des parents d'élèves s'il n'est pas déjà membre du conseil d'école comme représentant de la commune au conseil d'école » à savoir donc chargé des affaires scolaires.

Nos deux parents fraîchement élus au conseil municipal ne sont pas chargés des affaires scolaires. Mme Lemaire reste notre référente. Mme Tropicée confirme cette information la concernant et confirme pour M. Hentry.

J'ajoute qu'un conflit d'intérêt entre l'école et la mairie semble difficilement concevable puisque les deux ont pour objectif de faire de leur mieux dans l'intérêt des élèves.

La séance est levée à 18h45.